****

**FORMATIONS DIPLOMANTES ET QUALIFIANTES**

**DANS LE CADE DES ETUDES PROMOTIONNELLES**

***Les diplômes et certificats du secteur sanitaire et social acquis en fin d'études promotionnelles par les agents relevant des établissements énumérés à l'***[***article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée***](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000000512459&idArticle=LEGIARTI000006695785&dateTexte=&categorieLien=cid)***sont les suivants*** :

* Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
* Diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
* Diplôme d'Etat d'infirmier ;
* Diplôme d'Etat de sage-femme ;
* Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;
* Diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;
* Diplôme d'Etat de psychomotricien ;
* Diplôme d'Etat de pédicure-podologue ;
* Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale ;
* Diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales ;
* Diplôme d'Etat de puéricultrice ;
* Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste ;
* Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;
* Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée ;
* Diplôme de cadre de santé ;
* Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
* Diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
* Diplôme d'Etat de moniteur-éducateur ;
* Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé ;
* Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
* Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
* Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ;
* Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale ;
* Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ;
* **Diplôme d'assistant de régulation médicale – Nouveau septembre 2019**
* Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - BEATEP ;
* Brevet d'Etat d'animateur technicien de la jeunesse et de l'éducation populaire- BEPJEPS ;
* Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale-CAFERUIS
* Certificat de capacité d'orthophoniste ;
* Certificat de capacité d'orthoptiste ;